

Agenda pour la politique sociale: suite des Conseils européens de Lisbonne et de Feira, Conseil de Nice décembre 2000

2000/2219(COS) - 17/07/2002

La Commission européenne a présenté une communication qui dresse le bilan de cinq années de Stratégie européenne pour l'emploi (SEE) sur la base d'une évaluation globale des performances du marché du travail de l'UE et d'une évaluation des actions mises en oeuvre par les États membres au titre du processus dit "de Luxembourg". Le document examine également les principaux aspects qui devront être pris en considération lors de la redéfinition de la stratégie future. Ces dernières années, les performances du marché du travail de l'UE se sont visiblement améliorées avec plus de 10 millions de nouveaux emplois créés depuis 1997 (dont 6 millions occupés par des femmes) et un recul du chômage de 4 millions d'unités, tandis que la population active a continué d'augmenter de 5 millions d'unités. L'évaluation confirme le caractère structurel de ces améliorations à travers les réductions des niveaux de chômage structurel, une croissance économique à plus forte intensité d'emploi et une réaction plus rapide du marché du travail aux évolutions économiques et sociales. Plusieurs évolutions spécifiques sont mises en évidence : - les politiques de l'emploi et le rôle des services publics de l'emploi ont été redéfinis à l'appui d'une approche active et préventive; - dans certains États membres, les systèmes d'imposition et d'allocations ont été adaptés conformément aux principes d'activation; - la fiscalité du travail a amorcé une évolution plus favorable à l'emploi; - les systèmes d'éducation et de formation sont de plus en plus adaptés aux besoins du marché du travail; - la modernisation de l'organisation du travail a progressé, notamment à travers des aménagements du temps de travail et des contrats de travail plus flexibles; - l'intégration de la dimension d'égalité s'est généralisée, avec diverses initiatives en vue de réduire les écarts entre les femmes et les hommes; - de nouveaux paradigmes communs tels que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la qualité du travail ont été reconnus comme priorités d'action, et on a observé un début de convergence dans ces domaines. Au-delà de cette convergence générale, la méthode de coordination ouverte du processus de Luxembourg a démontré sa valeur ajoutée en favorisant les partenariats et de nouvelles méthodes de travail, tant au niveau national que communautaire. Malgré les progrès réalisés, des défis importants doivent encore être relevés, surtout pour faire face à l'évolution démographique, à l'apparition de goulets d'étranglement, aux disparités régionales en matière de performances, à la restructuration économique et sociale continue, à la mondialisation et à l'élargissement. Dans ce contexte, la communication souligne l'importance d'accroître les investissements en capital humain et de promouvoir le vieillissement actif, entre autres grandes priorités pour la future SEE. En outre, elle détermine quatre grandes priorités à prendre en compte dans le cadre de la réforme de la SEE: - fixer des objectifs clairs pour répondre aux défis politiques; - simplifier les lignes directrices sans nuire à leur efficacité; - améliorer la gouvernance et le partenariat dans la mise en oeuvre de la stratégie; - assurer plus de cohérence et de complémentarité avec d'autres processus européens importants, notamment les grandes orientations de politique économique.